

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VALRAS-PLAGE

Par arrêté n°23/0106 du 13 avril 2023, le Maire de Valras-Plage a prescrit une enquête publique pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valras-Plage qui se déroulera:

du mardi 9 mai 2023 au mercredi 7 juin 2023 inclus

Madame Françoise FABRE, a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Le dossier est consultable pendant toute la durée de l'enquête :

- En Mairie de Valras-Plage 10 allées Charles de Gaulle 34350 VALRAS-PLAGE: du lundi au vendredi inclus de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30 (exceptés les jours fériés), et jusqu'à 17H00 le dernier jour de l'enquête.
- Par un lien informatique sur le site internet de la ville: <https://www.ville-valrasplage.fr/>
- sur le site internet: <https://www.democratie-active.fr/valrasplage-plu/>

Le public pourra consigner ses observations et propositions

- sur le registre d'enquête disponible en Mairie
- par voie postale à l'adresse suivante :

Mme la commissaire enquêtrice
Hôtel de Ville
10 allées Charles de Gaulle
34350 VALRAS-PLAGE

- sur le site internet: <https://www.democratie-active.fr/valrasplage-plu/>

Madame la commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la Mairie 10 allées Charles de Gaulle 34350 VALRAS-PLAGE :

- **le mercredi 10 mai 2023 de 9H00 à 12H00**
- **le mercredi 7 juin 2023 de 13H30 à 17H00**

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Valras-Plage, aux jours et heures habituel d'ouverture, pendant un an.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera également publiée sur le site internet de la Ville.

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Le Maire,
Daniel BALLESTER